RESILIENT FUTURES

Juillet 2026

Première canicule de l'été 2026

Anatomie d'une réponse publique en silos

Épisode caniculaire du 10 au 22 juillet 2026

Resilient Futures

Resilient Futures est un Think and Do Tank tunisien né du constat d'une urgence climatique et écologique qui se heurte à des blocages structurels persistants. Sa mission : produire des savoirs rigoureux et opérationnels pour éclairer les politiques publiques, catalyser une action collective cohérente et porter une transformation en profondeur des modèles de développement.

Resilient Futures s'adresse autant aux décideur·euses qu'aux citoyen·nes, convaincu qu'une transition écologique juste et ambitieuse ne peut s'enraciner que dans une compréhension partagée des leviers d'action.

Avant-propos

À l'initiative de Resilient Futures, nous publions cet état des connaissances sur l'épisode exceptionnel qui a frappé la Tunisie du 10 au 22 juillet 2026, et une contribution au débat sur l'adaptation à la crise climatique.

Ce rapport dissèque, sans complaisance, les défaillances de notre gouvernance du risque de chaleur extrême. Mais il ne s'arrête pas au constat.

Car derrière chaque faille se cache un levier d'action. La marge de progression de la réponse publique est immense, et les solutions existent déjà — à très court, moyen et long termes.

Reste l'essentiel : oser prendre les décisions qui s'imposent, et nous hisser à la hauteur des défis pour mieux affronter les épisodes à venir.

Portée et limites de l'analyse

- Cette analyse ne prétend pas à l'exhaustivité et gagnerait à être actualisée par les éléments officiels — toujours non communiqués — sur la portée réelle de cet épisode thermique extrême.
- Elle porte sur la période du 10 au 22 juillet 2026, date à laquelle la température maximale a commencé à baisser dans plusieurs régions. Le Sud et les régions intérieures ont toutefois connu une décrue bien plus faible que les régions littorales.
- Enfin, les coupures d'électricité et d'eau ainsi que les feux de forêt se sont poursuivis au-delà du 22 juillet : plusieurs sinistré·e·s ont continué d'endurer des situations difficiles après la fin de la période étudiée.

Sommaire

Résumé exécutif.....4

Introduction.....8

1. Chronologie intégrale de l’épisode (10-22 juillet).....9

2. Analyse par institution.....11

3. Chaleur, persistance et contexte.....15

3.1 Nuits équatoriales : un risque mesuré, mais non nommé.....15

3.2 L’indice de chaleur ressentie : intégrer l’humidité.....16

4. Effets en cascade : du pic de consommation au blackout.....17

4.1 Une demande électrique record.....17

4.2 La nuit du 14 au 15 juillet : un blackout qualifié d'« historique ».....18

4.3 Un bilan humain qui s’alourdit.....18

4.4 La cascade vers l’eau.....21

4.5 Escalade syndicale, présidentielle puis parlementaire.....21

4.6 Un déficit structurel chiffré.....21

4.7 Une crise structurelle, pas un accident météorologique.....22

5. Incendies de forêt.....23

6. Bien communiquer sauve des vies.....23

7. Enseignements tirés et leviers d’action pour les épisodes à venir.....25

Gouvernance et planification.....25

Communication et protection.....26

Conclusion.....27

Sources.....28

Résumé exécutif

Du 10 au 22 juillet 2026, la Tunisie a connu un épisode caniculaire quasi continu de deux semaines — jusqu'à 49-50 °C à la date du 21 juillet. La réponse publique a d'abord progressé sur le plan de l'anticipation météorologique (l'Institut National de la Météorologie — INM — a anticipé de 48 heures dès le 8 juillet) et de gestes ciblés (protection du cheptel, transparence opérationnelle de la Protection civile). Mais cette même séquence a aussi vite révélé une réponse demeurée sectorielle et mal articulée : consignes sanitaires publiées au pic plutôt qu'en amont, travailleur·euses exposé·e·s absent·e·s des messages, et surtout un silence initial de la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG), du ministère de l'Environnement et des communes, alors même qu'un communiqué isolé de la STEG à Kairouan annonçait déjà, sans le nommer, les prémices de la crise énergétique à venir.

Une erreur de communication majeure concerne l'alerte initiale de l'INM : émise pour une vague de chaleur annoncée du 10 au 12 juillet, elle évoquait des températures élevées la semaine suivante sans préciser ni l'ampleur des pics ni les journées concernées. Or les températures sont reparties à la hausse et la vague de chaleur s'est muée en canicule, sans qu'une alerte corrective vienne recontextualiser la situation : les vigilances n'ont été émises qu'à moins de 24 heures du pic du 17 juillet, puis à environ 24 heures de la journée la plus chaude de la saison, le 21 juillet, où les températures ont culminé autour de 49-50 °C, frôlant le record national de juillet (1).

Le silence des pouvoirs publics et le manque de préparation se sont payés au prix fort : un blackout survenu dans la nuit du 14 au 15 juillet qualifié d'« historique », des délestages devenus quotidiens, une crise de l'eau touchant une dizaine de gouvernorats, un bilan humain qui s'alourdit, puis une escalade institutionnelle tardive aux niveaux syndical, présidentiel et enfin parlementaire. Deux indicateurs climatologiques très peu mobilisés par la communication officielle — les nuits tropicales (2)/équatoriales et l'indice de chaleur ressentie — révèlent par ailleurs une sévérité plus grande que ne le laissent penser les seuls pics diurnes communiqués chaque jour.

Contre toute attente et toute logique de gestion de crise, aucune cellule de crise n'a été créée et aucun responsable de haut niveau ne s'est exprimé publiquement sur la situation ce qui a laissé gronder la colère citoyenne face à la situation précaire dans laquelle ils/elles se sont trouvé.e.s.

Principaux constats

- Absence d'un Plan National Canicule : la Tunisie affronte des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et sévères sans dispositif national de préparation ni de réponse coordonnée, chaque épisode est géré dans l'urgence et en ordre dispersé, malgré les recommandations réitérées de l'OMS.
- Un déficit d'anticipation et une posture attentiste qui se répètent, pas un accident isolé : la première alerte du 8 juillet et les autres qui ont suivi, l'absence de consignes réactivées avant les pics, des échecs distincts de traduction d'une donnée météorologique disponible en consigne publique stable et datée.
- Une réponse publique en silos, confirmée et aggravée : au premier pic (STEG, Environnement et communes silencieux), succède un blackout « historique » (14-15 juillet) suivi de plusieurs jours de silence institutionnel — avant une systématisation documentée de la communication de la STEG sur les zones de délestage à partir du 16 juillet, sauf que les horaires partagés n'étaient ni respectés ni conformes à la réalité des coupures devenues systématiques et structurelles.
- Un bilan humain lourd, estimé mais jamais officialisé : l'Organisation Tunisienne des Jeunes Médecins (OTJM) a estimé le bilan entre 150 et 200 morts (3), tout en dénonçant le silence du ministère de la Santé (4), qui n'a communiqué aucun chiffre. Aucune étude de lien de causalité — mortalité comme morbidité — n'est conduite en Tunisie, faute de surveillance épidémiologique de la chaleur. S'y ajoute l'absence persistante de toute mention publique des travailleur·euses agricoles et de plein air comme population à risque, malgré les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (5) (OMS).
- Une crise de l'eau structurellement liée à la crise électrique (le pompage de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux — SONEDE — dépend du réseau STEG), touchant des régions au-delà des zones historiquement marginalisées, alors que le taux de remplissage des barrages (~60 %) est présenté comme rassurant — signe d'une crise de gestion plus que de ressource.
- Des milliers d'hectares partis en fumée : selon la Protection civile et la Direction générale des forêts (6), 101 incendies ont ravagé environ 1 788 hectares entre le 1er juin et le 22 juillet, dont 90 départs concentrés du 11 au 22 juillet — jusqu'à un départ de feu toutes les cinq minutes (7) au plus fort de l'épisode, sur des services déjà mobilisés par la canicule.
- L'écart critique entre l'offre et la demande — environ 6 000 MW de pointe pour 4 630 MW de capacité nationale, soit un déficit de 1 370 MW comblé par les importations

algériennes (8) — a désorganisé l'industrie (arrêts de machines signalés par l'Union des Petites et Moyennes Industries, UPMI) et porté le coût du kilowattheure non distribué (9) à 4 à 5 dinars ; le détail chiffré figure en section 4.6.

- Une escalade institutionnelle en trois temps tardive, timide et en deçà des attentes: syndicale (Union Générale Tunisienne du Travail, UGTT — 18 juillet, plan de sauvetage structurel), présidentielle (Kaïs Saïed, 18-19 juillet, coupures qualifiées d'« anormales »), puis parlementaire (des députés de l'Assemblée des Représentants du Peuple, ARP, exigeant une séance plénière dédiée le 21 juillet).

Conclusions et recommandations clés

L'épisode du 10 au 22 juillet documente un même phénomène de fond : les épisodes thermiques extrêmes agissent comme des multiplicateurs de risques — ils ne créent pas les défaillances, mais révèlent et amplifient les insuffisances structurelles des différents secteurs concernés (énergie, eau, santé, forêts). Face à cela, la réponse publique demeure réactive et cloisonnée entre opérateurs et institutions : elle progresse sous la pression, mais ne se dote toujours ni d'un pilotage interministériel de crise ni d'un protocole de communication publique.

1. Gouvernance et pilotage de crise

Créer une cellule interministérielle « chaleur extrême », activée dès la vigilance orange et pilotée par l'exécutif — non par les opérateurs. Adopter un Plan National Canicule aligné sur l'OMS, décliné en plans locaux portés par les communes (repérage des vulnérables, espaces de fraîcheur).

2. Alerte et vigilance

Déployer un système d'alerte précoce multirisques (canicule, inondations, incendies) reliant les bulletins de l'INM à des consignes comportementales et à l'activation coordonnée des services. Intégrer aux critères officiels les nuits équatoriales, l'indice de chaleur ressentie et la persistance.

3. Surveillance sanitaire

Mettre en place un suivi de la mortalité (excès + mortalité attribuable) et de la morbidité (recours aux urgences pour hyperthermie/coup de chaleur, déshydratation, hyponatrémie), activé dès la vigilance orange. Ouvrir une enquête officielle sur les décès liés aux coupures et publier un bilan humain chiffré. Sans données, pas d'alerte ni d'évaluation des politiques.

4. Protection des populations vulnérables

Généraliser le recensement des foyers électro-dépendants (dispositif de Sidi Bouzid) avec notification préalable des coupures. Nommer explicitement les publics oubliés : travailleur·euses exposé·e·s, malades chroniques, femmes au foyer, personnes âgées.

5. Résilience énergie-eau et communication

Traiter les causes structurelles (capacités de pointe, maintenance du réseau, stockage, renouvelables). Communiquer d'une seule voix : calendrier fiable de délestage, plateforme numérique officielle en temps réel, données systématiquement contextualisées (normales climatiques, épisodes passés).

6. Après l'épisode

Institutionnaliser un retour d'expérience et un bilan public post-épisode, pour capitaliser et améliorer la réponse suivante.

Recommandation centrale : la Tunisie dispose déjà des données (météorologiques, académiques, sociologiques) pour anticiper et communiquer ; ce qui manque est un cadre institutionnel unique pour les traduire en action publique coordonnée — avant, pendant et après chaque épisode (voir les onze leviers détaillés, section 7).

Introduction

Le 10 juillet 2026 a marqué le début du premier épisode caniculaire de l'été en Tunisie. Annoncé initialement pour trois jours seulement (10-12 juillet), il s'est en réalité prolongé jusqu'au 22 juillet, portant l'ensemble de la séquence à près de deux semaines quasi continues. L'analyse de la réponse publique sur l'intégralité de cette période permet de distinguer les rares avancées à saluer des lacunes qui persistent — et de mesurer le chemin qui reste à parcourir pour une gouvernance réellement coordonnée du risque thermique. Pour dépasser la simple juxtaposition d'observations, chaque institution est évaluée à l'aune des quatre critères suivants: la capacité d'anticipation, la présence de consignes comportementales à destination du public, la coordination interinstitutionnelle, et l'attention portée à la protection des populations vulnérables. C'est cette lecture transversale qui révèle la nature du problème : non pas un déficit d'information, mais un déficit d'articulation — un déficit qui ne s'est pas résorbé à mesure que la crise s'aggravait, et qui a fini par forcer la reconnaissance, inédite, des **capacités d'anticipation très limitées de nos pouvoirs publics**.

1. Chronologie intégrale de l’épisode (10-22 juillet)

Le suivi chronologique des messages publics fait apparaître un décalage central, qui se reproduit à plusieurs reprises sur la période : l’anticipation météorologique et scientifique précède systématiquement de plusieurs jours les reconnaissances institutionnelles adressées à la population.

Figure 1 — Chronologie de l’épisode caniculaire (10-22 juillet 2026).

Le tableau ci-dessous détaille, jour par jour, les messages publics émis par chaque acteur institutionnel.

Date	Émetteur	Message
27-28 juin	Ministère de la Santé	Premiers messages de prévention de la saison, non réactivés à l'approche de l'épisode
8 juillet	INM	Première alerte météo : hausse à partir du 10, pic les 11-12 avec hausse et vent de sirocco à partir des 13-14 juillet
9 juillet	Agriculture / Protection civile	Protection du cheptel ; double alerte chaleur/incendie sans la moindre mention concernant les agriculteurs.rices
10 juillet	STEG Kairouan	Coupures locales présentées comme « essais techniques », sans lien avec la canicule
11 juillet	Ministère de la Santé	Consignes publiées à 14h52, au pic, un jour et demi après le début de l'épisode thermique; vigilance orange
12 juillet	INM	Pic du premier épisode : 10 gouvernorats en vigilance orange, jusqu'à 46 °C à Kairouan
14 juillet	INM	Reprise de la chaleur, présentée comme « nouvelle vague » alors qu'il s'agissait de la même vague de chaleur qui a évolué en une canicule
14-15 juillet (nuit)	STEG	Blackout qualifié d'« historique » ; silence institutionnel jusqu'au lendemain matin
15 juillet	INM / Santé	Vigilance orange (12 gouvernorats) ; deux décès confirmés à Médenine
16 juillet	STEG	Première liste ex-ante des zones de délestage — une liste qui ne reflète pas réellement les zones et les horaires de coupures réels
18 juillet	UGTT / Présidence / Sidi Bouzid	Plan de sauvetage exigé par l'UGTT ; sortie présidentielle sur les coupures « anormales » ; dispositif local oxygène
20-21 juillet	INM / ARP	23 gouvernorats en vigilance élevée, jusqu'à 49-50 °C ; députés exigeant une séance plénière
22 juillet	INM	Premier recul, léger, des températures sur les côtes ; persistance dans l'intérieur du pays

Constat central — *Sur les deux semaines de l'épisode, il n'y a pas eu de problème ponctuel de prévision, mais une difficulté récurrente à transformer une donnée disponible en message public stable, daté et coordonné entre institutions.*

2. Analyse par institution

INM : une anticipation réelle, mais une alerte qui reste incomplète

L'Institut National de la Météorologie a émis sa première alerte le 8 juillet (10) au matin, soit environ 48 heures avant le début de l'épisode, annonçant un pic à 40-45 °C à l'intérieur du pays , 6 à 10 °C au-dessus des normales saisonnières. L'alerte a été relayée le jour même, et la carte de vigilance actualisée en continu (dix gouvernorats en orange le 12 juillet). Ce même mécanisme d'anticipation s'est répété les 10, 14, 16, 19 et 21 juillet. Certains médias et en l'absence de communication officielle publique qui apporte de l'éclairage, ont pensé qu'il s'agissait d'une deuxième vague de chaleur alors qu'il s'agissait de la première vague qui a évolué en une canicule. Le message de l'INM reste, sur toute la période, purement technique, sans consigne comportementale ni contextualisation du risque nocturne (section 3) et sans comparaison avec les moyennes saisonnières ou encore les normales climatiques.

De plus, l'INM a continué à qualifier l'épisode thermique par ''vague de chaleur'' alors que les températures nocturnes très élevées et la durée de l'épisode suffisaient pour affirmer qu'il s'agissait d'une canicule.

Expliquer que la communication et l'information gagneraient à être plus instructives, éducatives et encore plus mobilisatrices si elles se base sur des éléments empiriques comme les nuits équatoriales et les canicules nocturnes.

Les photos sur les températures quotidiennes que partage l'INM sur sa page facebook –qui est son premier canal de communication-, sont trompeuses et ne reflètent pas la gravité de la situation météorologique (photos d'hotel, de plages, de mers calmes, etc).

Le partage quotidien des seules maximales diurnes gagnerait à être complété par des paramètres plus révélateurs de la gravité de l'épisode. Deux indicateurs climatologiques très peu mobilisés par la communication officielle — les nuits tropicales et équatoriales, d'une part, et la persistance mesurée par l'indice de chaleur ressentie, d'autre part — révèlent en effet une sévérité plus grande que ne le laissent penser les seuls pics diurnes communiqués chaque jour (voir section 3). En intégrant les minimales nocturnes et la durée d'accumulation du stress thermique, ils rendent compte de ce qui pèse réellement sur la santé, l'agriculture et les infrastructures : l'absence de récupération, jour après jour, plutôt que l'intensité d'un pic isolé.

Ministère de la Santé : une diffusion systématiquement tardive

Le ministère avait engagé sa communication préventive dès les 28 juin et 2 juillet, mais ces messages n'ont pas été réactivés à l'approche de l'épisode : les recommandations de protection n'ont été publiées que le 11 juillet à 14h52, au moment même du pic. Ce même schéma s'est reproduit tout au long de l'épisode : aucune alerte sanitaire spécifique n'a précédé la reprise de la chaleur du 14 juillet, et le rappel de prévention du 13 juillet (11) est resté générique, sans mention du risque propre à l'absence de fraîcheur nocturne (section 3) ni des populations électro-dépendantes révélées, deux jours plus tard, par les décès de Médenine (12).

Aucune mesure n'a été recensée sur la création d'espaces de fraicheur en coordination avec les communes. Plus préoccupant encore, plusieurs cas de décès ont été signalés suite à des complications survenus chez des patient.e.s souffrant.e.s de maladies respiratoires ou cardiovasculaires.

La lacune majeure dans le suivi sanitaire de l'épisode thermique, c'est l'absence de lien de causalité. Les chiffres tunisiens de mortalité et de morbidité reposent essentiellement sur deux séries d'études vieilles de plus de dix ans, centrées sur Tunis (2005-2007) et sur quelques régions (1991-2011). Il n'existe pas, à notre connaissance, de système de surveillance épidémiologique de la mortalité thermique en temps réel équivalent aux dispositifs européens. C'est une priorité d'investissement institutionnel : sans données, pas d'alerte ni d'évaluation des politiques. On sait par ailleurs que la surmortalité liée à la chaleur relève davantage des complications cardio-vasculaires que du coup de chaleur direct.

La mise en place de systèmes d'alarme précoces sur les risques (canicules, inondations, incendies) est une nécessité, et ces systèmes peuvent concerner plusieurs secteurs constructions, agriculture, santé, etc.

Ministère de l'Agriculture : un protocole incomplet

Le ministère s'est exprimé dès le 9 juillet par un communiqué détaillé sur la protection du cheptel contre le stress thermique. Cette rigueur, maintenue sur la durée, met en évidence une lacune qui persiste sur l'ensemble de la période : les travailleur·euses exposé·e·s à la chaleur — agricoles ou de plein air — restent absent·e·s des messages publics en tant que sujets de droit, alors même que l'OMS les classe désormais explicitement parmi les

populations prioritaires (section 7). La communication sur la maitrise des ressources en eau est absente dans la communication du ministère qui la délègue à la SONEDE.

Protection civile : une transparence chiffrée

La Protection civile a diffusé, dès le 9 juillet, une double alerte chaleur/incendie accompagnée d'un bilan opérationnel transparent — une pratique de communication de données, rare parmi les acteurs tunisiens, maintenue tout au long de l'épisode. Il faut toutefois lire ces chiffres pour ce qu'ils sont : à mesure que la canicule s'intensifiait, l'essentiel de l'effort s'est déplacé vers la lutte contre les incendies et les nombreux départs de feu (voir section 5), au détriment mécanique des moyens disponibles pour les autres secours. Le bilan ci-dessous correspond au pic d'activité des 9-10 juillet et n'a fait, ensuite, que s'alourdir.

STEG : de l'absence silencieuse à une forte pression

La STEG est devenue, à partir du 14 juillet, l'acteur le plus scruté de la crise : silence total lors du blackout « historique » de la nuit du 14-15 juillet, puis publication, à partir du 16 juillet, des zones de délestage à l'avance (13) — une pratique systématisée quotidiennement du 18 au 22 juillet. C'est la seule évolution nette et positive documentée sur l'ensemble de la période, même si les horaires annoncés n'ont été ni fiables ni respectés, la durée exacte des coupures est restée imprécise, et aucune enquête officielle sur les décès n'a été ouverte à ce jour. Fait révélateur : aucune plateforme numérique de suivi en temps réel n'a été mise en place par l'opérateur. Il a fallu que de jeunes volontaires développent un tel outil, devenu une référence pour les citoyens — la plateforme Fama Dhaw.

La STEG n'a pas su innover dans ses consignes et n'a même pas relayé les messages et supports de sensibilisation développés par l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME). Ces derniers auraient pu être utiles, surtout que la pression sur le réseau était à son paroxysme et que toutes les pistes se devaient d'être explorées à leur maximum.

SONEDE : une crise de gestion plus qu'une crise de ressource

La SONEDE a confirmé, le 16 juillet, que les coupures d'eau tenaient à la fois à des pannes de réseau et à une demande record — alors que le taux de remplissage des barrages (~60 %) reste qualifié de rassurant par le ministère de l'Agriculture. Un projet de sécurisation de l'approvisionnement à Mornaguia (14) a été lancé le 20 juillet, signe d'une réponse structurelle ciblée en parallèle de la gestion quotidienne.

UGTT, Présidence, ARP : une intervention très timide en deçà des attentes et pas à la hauteur de la crise

Trois nouveaux acteurs, absents depuis l'avènement de l'épisode thermique extrême, sont entrés dans le débat public très tardivement à partir du 18 juillet : l'UGTT, qui a exigé par communiqué un plan national de sauvetage structurel pour la STEG et la SONEDE ; la Présidence de la République, avec une simple sortie qualifiant les coupures d'« anormales » ; puis l'ARP, avec une demande de séance plénière dédiée le 21 juillet. Cette irruption politique minimaliste, en trois temps et sans suite opérationnelle, constitue en elle-même un indicateur de gravité que la seule lecture météorologique ne permettait pas d'anticiper. Étrangement, aucune décision politique n'a été prise.

Le soir du 22 juillet, 2 semaines après la première alerte émise par l'INM à la date du 8 juillet, le président a tenu une réunion qui a rassemblé le ministre de l'Intérieur, le ministre de l'Équipement, de l'Habitat et chargé de la gestion du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, le président-directeur général de la STEG, le président-directeur général de la Sonede, ainsi que le directeur général de l'Office national de la protection civile. Aucune décision n'a été prise !

Les grands absents persistants : ministère de l'Environnement, ANME et communes

Contrairement à la STEG, l'ANME, le ministère de l'Environnement et plusieurs communes sont restés silencieux sur l'ensemble de la période, y compris lors de l'escalade de la mi-juillet. Ce silence confirme, sans nuance, le constat de fonctionnement en silos de la note initiale, et souligne l'absence persistante de plans climat ou canicule locaux — pourtant recommandés dès le début de cet épisode thermique extrême (section 7, levier 3).

3. Chaleur, persistance et contexte : au-delà du seul thermomètre

Les températures ont été relayées de manière répétitive tout au long de l'épisode, mais rarement mises en perspective. Or c'est précisément la contextualisation qui transforme une donnée brute en information utile — pour la décision comme pour la compréhension du dérèglement climatique.

Les quatre juillets les plus chauds jamais enregistrés en Tunisie sont récents (2023, 2024, 2003, 2025), et l'INM anticipait un été 2026 plus chaud que les normales — une anticipation confirmée par les 46 à 50 °C observés entre le 10 et le 21 juillet. Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) identifie le bassin méditerranéen comme un « point chaud » du réchauffement, où les vagues de chaleur deviennent plus fréquentes, plus intenses et plus longues ; les scénarios climatiques nationaux et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) de la Tunisie convergent vers le même diagnostic.

Au lieu de se contenter de partager la température maximale diurne chaque jour, il serait plus pertinent de compléter cette donnée par d'autres éléments comme la température ressentie, la température minimale enregistrée la nuit, la température moyenne sur l'ensemble de la journée, etc.

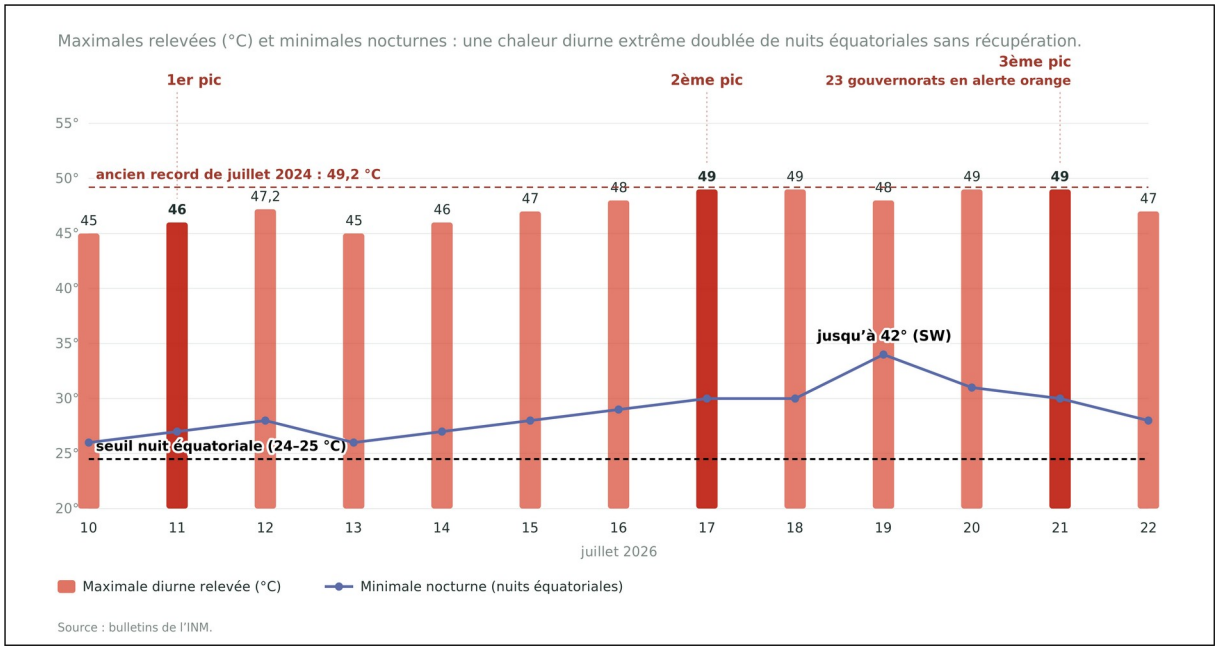

Figure 2 — Pics thermiques quotidiens et minimales nocturnes (10-22 juillet 2026).

3.1 Nuits équatoriales : un risque mesuré, mais non nommé dans les alertes

Au-delà du seul maximum diurne, un facteur essentiel et largement sous-communiqué a caractérisé l'ensemble de l'épisode : la persistance de la chaleur après le coucher du soleil. En climatologie, une « nuit tropicale (15) » désigne une nuit dont la température ne descend pas sous 20 °C. Au-delà de 24-25 °C, on parle de « nuit équatoriale » ou « nuit très chaude ». Selon les études scientifiques qui alimente la vigilance canicule de la météo dans d'autres pays, c'est l'absence de récupération thermique nocturne — davantage que le pic diurne — qui explique la surmortalité observée lors des vagues de chaleur.

Les bulletins de l'INM ont rapporté, entre le 13 et le 22 juillet, des minimales nocturnes de 25 à 30 °C sur la majorité du territoire, atteignant 34 à 36 °C dans le Sud-Ouest et ponctuellement 42 °C le 19 juillet — des valeurs qui dépassent très largement le seuil de nuit tropicale et franchissent fréquemment celui de nuit équatoriale. Ce phénomène n'apparaît pourtant, à la date du 22 juillet, dans aucune communication officielle sous ce nom, ni comme critère explicite de vigilance : l'INM le présente comme une donnée météorologique ordinaire, et le communiqué de prévention du 13 juillet reste générique, sans recommandation dédiée (aération de nuit, rafraîchissement de la pièce où l'on dort). Ce diagnostic est corroboré par la presse scientifique internationale, notamment Euronews (22 juin 2026) et The Conversation, qui confirment qu'il s'agit d'un constat scientifique désormais bien établi à l'échelle internationale, et non d'une hypothèse isolée.

3.2 L'indice de chaleur ressentie : intégrer l'humidité à la vigilance

Un second paramètre, aujourd'hui absent de la vigilance tunisienne, permettrait de mieux qualifier le danger réel pour la santé : l'indice de chaleur ressentie (ou température apparente). Il combine la température de l'air et l'humidité relative pour estimer la chaleur effectivement perçue par le corps : à forte humidité, la transpiration s'évapore mal et l'organisme peine à se refroidir, de sorte que 38 °C dans un air humide peuvent être plus dangereux que 42 °C en air sec.

Largement utilisé par les systèmes d'alerte canicule-santé (Heat Index nord-américain, Humidex canadien, indices intégrés au dispositif de Santé publique France (16)), cet indicateur est directement corrélé au risque sanitaire — coups de chaleur, déshydratation, décompensations cardio-vasculaires. Son intégration aux critères de l'INM serait peu coûteuse et immédiatement actionnable : elle rendrait la vigilance plus fidèle au danger vécu, en particulier sur le littoral, où l'humidité aggrave des maximales pourtant inférieures à celles de l'intérieur.

4. Effets en cascade : du pic de consommation au blackout

4.1 Une demande électrique record

Contrairement à la lecture dominante qui présente l'épisode comme une « crise de la chaleur », la vague de chaleur n'a pas créé la défaillance du réseau électrique — elle en a révélé et amplifié les fragilités préexistantes. Le concept d'aléa multiplicateur (threat multiplier) est ici plus juste que celui de cause : la chaleur agit comme un facteur de stress qui pousse un système déjà sous tension au-delà de ses marges de sécurité.

Les chiffres avancés par le PDG de la STEG, Fayçal Trifa (17), le montrent bien : il évoque un pic d'environ 5 000 MW en heures de pointe (13h-17h), soit +30 % par rapport à la consommation habituelle. D'autres sources font état d'un pic plus élevé, autour de 6 000 MW, après avoir atteint 5,6 GW quelques jours plus tôt, selon un responsable de la STEG cité par la télévision nationale (34). Quel que soit le chiffre retenu, cette demande de climatisation, certes exceptionnelle, reste prévisible et récurrente : les vagues de chaleur estivales ne sont pas une surprise stratégique, elles sont désormais la norme climatique du bassin méditerranéen. La question n'est donc pas « pourquoi la demande a-t-elle explosé ? » mais « pourquoi le système n'a-t-il aucune marge pour absorber un pic saisonnier attendu ? ». C'est là que se logent les causes structurelles : sous-dimensionnement des capacités de pointe, vétusté et manque de maintenance du réseau de distribution, dépendance quasi totale au gaz, faiblesse historique du stockage et des énergies renouvelables. Ces défaillances sont documentées de longue date et n'ont pas été traitées — la chaleur ne fait que rendre leur coût visible, brutalement et au pire moment.

Le recours aux « réductions de charge » illustre le même mécanisme. Le délestage est, en soi, un outil légitime de gestion de crise : il protège le réseau d'un effondrement généralisé. Ce qui transforme un mécanisme technique de protection en facteur de chaos, ce n'est pas la chaleur — c'est la gouvernance de l'épisode. L'écart entre l'annonce (coupures « limitées à une heure ») et le vécu (plusieurs heures dans la plupart des régions) produit trois effets qui aggravent le risque sanitaire et social bien au-delà de l'aléa physique :

- Il détruit la confiance : un citoyen qui ne peut plus se fier à la parole institutionnelle cesse d'anticiper et de coopérer — l'inverse exact de ce qu'exige une adaptation efficace.
- Il empêche l'auto-protection : sans information fiable sur la durée et la localisation des coupures, les ménages vulnérables — personnes âgées, malades chroniques, dépendants d'équipements médicaux ou de la chaîne du froid — ne peuvent prendre aucune mesure de mise à l'abri.
- Il convertit une contrainte technique en crise politique : la colère observée dans plusieurs régions ne porte pas tant sur la coupure elle-même que sur son opacité et son caractère perçu comme arbitraire.

L’argument selon lequel la vague affecte tout le bassin méditerranéen — limitant les marges d’échanges transfrontaliers — est factuellement exact, mais il fonctionne aussi comme un déplacement de responsabilité. Il présente comme une fatalité climatique régionale ce qui relève d’abord d’un choix : celui de n’avoir pas construit, en amont, les capacités, les interconnexions et surtout les dispositifs de communication de crise qui auraient permis d’absorber un aléa désormais parfaitement prévisible.

En synthèse, trois niveaux de causalité doivent être distingués — et c’est leur confusion qui alimente le récit trompeur de la « crise de la chaleur » :

- L’aléa déclencheur (la vague de chaleur) : réel, intense, mais attendu et récurrent.
- La vulnérabilité structurelle (défaillances non traitées du secteur électrique) : c’est elle qui détermine la sévérité de l’impact.
- La défaillance de gouvernance (bureaucratie, absence de communication, écart annonce/réalité) : c’est elle qui transforme une tension gérable en climat de confusion et de chaos.

La chaleur extrême est le révélateur, non la cause. Attribuer l’épisode à la seule météo, c’est exonérer les responsabilités structurelles et institutionnelles — et donc se condamner à revivre le même scénario à chaque épisode.

4.2 La nuit du 14 au 15 juillet : un blackout qualifié d'« historique »

Une panne généralisée a touché de nombreuses régions — du Grand-Tunis à Tataouine, en passant par Nabeul et Monastir — débutant vers 23h. Pompiers mobilisés pour des personnes bloquées dans des ascenseurs, commerces ayant perdu une soirée de chiffre d'affaires : la caractéristique la plus commentée reste le silence des autorités, la STEG n'ayant clarifié la situation que le lendemain matin. Le PDG a ensuite reconnu trois facteurs cumulatifs : la canicule exceptionnelle, la consommation record, et un incident survenu en Algérie ayant réduit les capacités d'échange électrique.

4.3 Un bilan humain qui s'alourdit

Le 15 juillet, deux décès distincts ont été confirmés dans le gouvernorat de Médenine (Médenine et Béni Maâkel, à Djerba), après une coupure d’électricité ayant interrompu le fonctionnement de concentrateurs d’oxygène. Ces drames marquent un basculement de registre : d’un inconfort collectif largement documenté (chaleur, files d’attente, aliments perdus), la crise franchit le seuil du risque vital direct pour les malades chroniques pris en charge à domicile. À mesure que l’épisode se prolongeait, le décompte relayé par les médias s’est alourdi, jusqu’à ce que l’OTJM avance, le 22 juillet, une estimation de 150 à 200 décès imputables, directement ou indirectement, à la conjonction chaleur–coupures. Cet ordre de

grandeur — sans commune mesure avec les deux décès officiellement reconnus — dit à lui seul l'ampleur du hors-champ statistique dans lequel l'État a laissé la crise.

Il faut souligner ici une limite méthodologique qui est, en elle-même, un constat politique : il est très difficile d'établir un bilan humain exhaustif, précisément parce que l'État ne communique aucun chiffre, n'ouvre aucune enquête et ne dispose d'aucun système de surveillance de la mortalité liée à la chaleur. Les jeunes médecins ont explicitement dénoncé « le silence » et « l'absence quasi totale » du ministère de la Santé face à ce qu'ils qualifient de véritable crise sanitaire. Le décompte des victimes est aujourd'hui construit par les soignants, les médias et les familles endeuillées — non par les pouvoirs publics. Un reportage de la télévision nationale sur la prise en charge des coups de chaleur illustre cette réalité : à l'hôpital Mongi Slim (18) de La Marsa, une patiente est décédée après avoir été admise avec une température corporelle de 43 °C, à la suite d'une exposition prolongée à la chaleur dans un espace clos. Le stress thermique frappe aussi le vivant non humain : à Sousse, les élevages de volailles ont enregistré jusqu'à 50 % de mortalité (19) sous l'effet combiné de la canicule et des coupures d'électricité.

Comment estime-t-on la mortalité due à la canicule ?

Faute de pouvoir attribuer un décès individuel à la chaleur, l'impact d'une canicule se mesure statistiquement, à l'échelle de la population. Le dispositif de Santé publique France repose sur deux indicateurs complémentaires — mais que leur construction rend non comparables entre eux.

Le premier est l'excès de mortalité toutes causes. On compare le nombre de décès réellement observés au nombre de décès « attendus » en temps normal, c'est-à-dire ce que l'on aurait observé sans événement particulier. Cette mortalité attendue est modélisée jour par jour (méthode EuroMoMo), en tenant compte des tendances de long terme et des variations saisonnières habituelles. L'écart entre les deux — le surcroît de décès — signale une période anormale, mais ne peut être attribué à la seule chaleur, puisque d'autres facteurs peuvent coexister sur la période.

Le second est la mortalité attribuable à la chaleur. Il s'appuie sur une relation statistique entre température et mortalité, établie à partir des données historiques. Appliquée a posteriori, elle estime la part des décès réellement imputable à l'exposition à la chaleur — pour tous les âges et pour les 75 ans et plus — en intégrant les effets différés qui persistent plusieurs jours après l'épisode. Cet indicateur isole donc spécifiquement l'effet de la chaleur.

En pratique, l'excès est calculé par département, sur les périodes de dépassement des seuils d'alerte prolongées de trois jours pour tenir compte de ces effets retardés. Rien de tel n'existe aujourd'hui en Tunisie : se doter d'un tel dispositif, même simplifié, est la condition pour passer

d'un décompte tenu par les médias et les familles à une évaluation publique, chiffrée et comparable d'un épisode à l'autre.

Suivre la morbidité, et pas seulement la mortalité

Au-delà de la mortalité, la morbidité liée à la chaleur reste elle aussi non documentée en Tunisie. Une surveillance quotidienne devrait être activée dès qu'un gouvernorat est placé en vigilance orange par l'INM, centrée sur le recours aux soins d'urgence. Un indicateur spécifique combinerait les passages pour les causes les plus sensibles à l'élévation des températures — hyperthermie et coup de chaleur, déshydratation, hyponatrémie — afin de suivre en temps quasi réel la dynamique de la demande de soins et d'adapter, si besoin, les mesures de prévention et de gestion. Cet indicateur ne saurait toutefois retranscrire à lui seul l'ensemble de l'impact sanitaire : l'exposition à la chaleur provoque également des atteintes cardiovasculaires, respiratoires, rénales et psychiatriques, dont l'effet peut perdurer de trois à dix jours après l'exposition et conduire parfois au décès. Il importe enfin de rappeler que les tendances observées sur la morbidité ne permettent pas de prédire celles de la mortalité : les deux dimensions doivent être suivies conjointement.

Les grands oubliés : malades chroniques, femmes au foyer et travailleur·euses exposé·e·s

En l'absence de parole institutionnelle, ce sont les réseaux sociaux qui ont donné une voix aux populations les plus exposées. Ces témoignages, individuellement invérifiables, doivent être traités comme des signaux faibles (20) ; mais leur convergence dessine une cartographie de la vulnérabilité que l'État aurait dû établir lui-même. On y trouve la lettre d'un citoyen après le décès de sa mère, les cris d'alerte de patients dépendant d'appareils électriques, le témoignage d'une malade, ou encore des citoyen·nes bloqué·es dans un ascenseur lors d'une coupure. Autant de situations que ni la STEG ni le ministère de la Santé n'ont anticipées par un recensement préalable des foyers électro-dépendants.

Une catégorie reste presque totalement absente du radar public : les femmes au foyer, qui passent l'essentiel de la journée dans des logements souvent mal ventilés et non climatisés, exactement le profil d'exposition (chaleur prolongée en espace clos) à l'origine du décès documenté à l'hôpital Mongi Slim (18). Resilient Futures a d'ailleurs attiré l'attention sur la vulnérabilité spécifique des femmes au foyer, angle mort persistant des messages de prévention. À l'autre extrémité de l'exposition, les travailleur·euses agricoles et de plein air demeurent, deux mois après le premier message de la saison, absent·e·s de toute consigne officielle en tant que sujets de droit — alors que le Code du travail impose déjà à l'employeur de protéger l'intégrité physique de ses salarié·es et que l'OMS les classe parmi les populations prioritaires.

Des initiatives isolées, jamais généralisées

Quelques réponses ponctuelles, souvent locales, montrent pourtant que l'action est possible à moyens constants. À Sidi Bouzid, un dispositif a sécurisé les patients sous oxygène (21) dès le 18 juillet ; à Siliana, la direction régionale (22) de la santé a lancé un appel aux patients sous oxygénothérapie à domicile les invitant à rejoindre la structure de soins la plus proche en cas de coupure. Sur le versant énergie, l'ANME a mobilisé les imams (23) pour relayer les gestes de sobriété et de prévention, et plusieurs médecins se sont saisis des médias pour alerter sur les coups de chaleur. Ces initiatives partagent une même limite : elles restent isolées, dépendantes de l'engagement d'acteurs locaux, et ne sont ni coordonnées ni généralisées à l'échelle nationale. Qu'est-ce qui empêcherait la généralisation d'un simple protocole — recensement des foyers électro-dépendants, information ciblée, points de fraîcheur — que des directions régionales ont su improviser en quelques heures ? La réponse tient moins aux moyens qu'à l'absence d'un pilotage national qui transformerait ces bonnes pratiques éparses en politique publique.

4.4 La cascade vers l'eau

Les coupures électriques ont directement affecté l'approvisionnement en eau, les stations de pompage de la SONEDE dépendant du réseau électrique. Le Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES) (24) a dénoncé, dès le 14 juillet, une « crise de l'eau » touchant des gouvernorats au-delà des zones historiquement marginalisées (Ariana, Ben Arous, Sousse, Monastir, Mahdia, Nabeul, Kairouan), avec des coupures nocturnes programmées devenues politique courante. Le taux de remplissage des barrages (~60 %), qualifié de rassurant, déplace le diagnostic d'une crise de ressource vers une crise de gestion et d'infrastructures vétustes (pertes réseau de 25 à 30 %). Des manifestations ont eu lieu à Metlaoui et Ladhiyab.

4.5 Escalade syndicale, présidentielle puis parlementaire (18-21 juillet)

Le 18 juillet, l'UGTT a exigé un plan national de sauvetage (25) structurel pour l'eau et l'électricité, rejetant l'explication météorologique au profit d'un diagnostic de « décennie de procrastination politique », tout en défendant les agents de terrain contre toute logique de bouc émissaire. Le même week-end, le président Kaïs Saïed, en visite à Ghdir El Golla, a qualifié les coupures d'« anormales » (26). Enfin, le 21 juillet, des députés de l'ARP ont exigé une séance plénière (27) dédiée, portant le débat au niveau parlementaire.

4.6 Un déficit structurel chiffré et un coût économique croissant

L'écart entre l'offre et la demande est désormais documenté : environ 6 000 MW de pointe pour 4 630 MW de capacité nationale, soit un déficit de 1 370 MW comblé par les importations

algériennes. Côté industrie, l'UPMI signale des arrêts de machines et des pertes de productivité, tandis que la CONECT réclame davantage de transparence dans la publication des plans de délestage. Le coût du kilowattheure non distribué est estimé entre 4 et 5 dinars tunisiens — un ordre de grandeur qui chiffre le prix économique de l'impréparation. Un programme de la Banque mondiale (430 millions de dollars) vise enfin à améliorer la fiabilité du secteur ; son rapport de juin 2026 relève des pertes réseau stagnant à 19 % (objectif : 15 %), comparables à celles du réseau d'eau.

4.7 Une crise structurelle, pas un accident météorologique

Attribuer les coupures à la seule canicule reviendrait à confondre le déclencheur et la cause. La chaleur explique le pic de demande ; elle n'explique pas pourquoi le pays se retrouve, chaque été, à quelques mégawatts de la rupture. Le travail de données publié par Inkyfada à partir des rapports de la STEG, de l'Observatoire national de l'énergie et des auditions parlementaires documente une crise installée depuis une quinzaine d'années. La marge de réserve du réseau est passée de 28 % de la pointe en 2022 à 20 % en 2026, sous le seuil de vigilance des gestionnaires. La production repose à 94 % sur le gaz naturel, dont la production nationale a été divisée par deux depuis 2010, portant la dépendance au gaz algérien aux trois quarts de l'approvisionnement — précisément la voie réduite par la panne de Sidi Okba au plus fort de la canicule.

À cette vulnérabilité d'approvisionnement s'ajoute un sous-investissement chronique : aucune grande centrale n'a été mise en service depuis Radès C en 2022, tandis que la STEG vend le kilowattheure à 291 millimes pour un coût de production de 456 millimes. Il en résulte un endettement de 7,36 milliards de dinars et 6,06 milliards de factures impayées (dont celles d'établissements publics) à la mi-2026, et des subventions à l'énergie passées de 550 millions de dinars en 2011 à plus de 7 100 millions en 2025. Une entreprise dans cette situation ne peut plus financer de nouvelles capacités. Le retard sur les renouvelables — 6 % de la production réelle contre un objectif officiel de 35 % en 2030 — achève de décrire une trajectoire tenant à des causes institutionnelles plutôt que géographiques (28). Ce diagnostic déjà largement discuté sur les réseaux sociaux tunisiens, converge avec la lecture citoyenne dominante : « les crises ne naissent pas en été ; elles naissent quand l'investissement s'arrête, que la bureaucratie s'accumule et que la décision fait défaut ».

La réponse institutionnelle à cette crise structurelle est révélatrice. Le 21 juillet — en plein délestage — la STEG a publié un référentiel technique de 143 pages autorisant enfin les batteries de stockage (29) sur les installations photovoltaïques résidentielles raccordées au réseau basse tension, permettant aux foyers équipés de continuer à s'alimenter pendant les coupures. Cette décision, attendue de longue date, intervient dans le cadre de la loi n° 2015-12 du 11 mai 2015 (30) relative à la production d'électricité à partir des énergies

renouvelables, qui autorise l'autoproduction et la revente à la STEG d'un excédent plafonné à 30 % de la production annuelle. Le calendrier — un feu vert réglementaire publié au cœur de la crise qu'il aurait pu atténuer s'il était intervenu plus tôt — résume à lui seul la logique attentiste qui traverse tout l'épisode.

Les coûts de cette impréparation ne sont pas seulement humains. La Fédération Tunisienne du Textile et de l'Habillement (FTTH) (31) a dénoncé, le 21 juillet, des coupures « impossibles à anticiper », survenant de jour comme de nuit sans calendrier fiable ni respect des fenêtres annoncées — au point de transformer, selon elle, « une difficulté technique en crise de confiance » avec l'opérateur public.

Ménages vulnérables et tissu productif formulent ainsi la même demande minimale : de la visibilité, un calendrier fiable, une communication qui ne soit ni tardive ni changeante.

5. Incendies de forêt : un bilan alourdi, une pression inédite sur les secours

Sur ce volet, l'action opérationnelle a été réelle mais le bilan reste lourd. Selon la Protection civile et la Direction générale des forêts, 101 incendies ont ravagé environ 1 787,7 hectares entre le 1er juin et le 22 juillet ; 90 de ces départs de feu se concentrent sur la seule période du 11 au 22 juillet, dont 77 totalement maîtrisés et 10 en phase de refroidissement au 22 juillet, trois foyers restant actifs (mont Takrouna au Kef, Cap Negro à Béja, Rafraf et Sidi Ali El Mekki à Bizerte). Le principal sinistre — le mont Chahma à Zaghouan, plus de 400 hectares, déclaré le 11 juillet — a mobilisé un renfort héliporté. Une intervention conjointe (32) tuniso-algérienne a maîtrisé, le 17 juillet, un feu frontalier, exemple de coopération régionale à mettre en regard de l'interdépendance électrique. L'essentiel des moyens de la Protection civile s'est ainsi déplacé, à mesure que la canicule s'intensifiait, vers la lutte contre des incendies de plus en plus nombreux — au prix, mécaniquement, d'une moindre capacité mobilisable pour les secours liés à la chaleur elle-même. Mis en regard de 2023 (Krib et Malloula, ~1 200 ha chacun), 2026 reste moins sévère à l'échelle unitaire, mais le rythme — un départ de feu toutes les cinq minutes au plus fort de l'épisode — traduit une pression inédite sur des services déjà sursollicités.

6. Bien communiquer sauve des vies

Si la communication publique tunisienne est restée tardive et fragmentée, c'est aussi faute d'avoir intégré un acquis bien établi ailleurs : la qualité d'une communication de crise se mesure, se teste et s'évalue. Une analyse publiée en 2026 portant sur onze initiatives européennes (Allemagne, France, Grèce, Pays-Bas) et les campagnes de l'OMS et de l'OMM

en tire des enseignements transposables. La France (Santé publique France) fait référence : elle privilégie des messages positifs, centrés sur le bénéfice plutôt que sur la peur, dont l'effet sur les comportements protecteurs a été mesuré auprès de plus de 3 000 personnes. Les Pays-Bas (RIVM) ont mené la première évaluation complète de leur plan canicule après vingt ans, faisant évoluer le message de l'autoprotection vers l'entraide. À l'inverse, la plupart des campagnes ne sont ni testées ni évaluées, leur succès se réduisant à des indicateurs de fréquentation web.

L'enseignement pour la Tunisie est double. Sur la méthode : un message de prévention n'a de valeur que s'il est conçu à partir des réalités des publics (un ménage sans climatisation ne peut « trouver un endroit frais ») et évalué sur son effet réel, non sa seule diffusion. Sur le contenu : le bilan de surmortalité publié par Santé publique France pour juin-juillet 2026 offre le modèle de ce que les services tunisiens devraient produire — au moins 5 764 décès en excès (+36,2 %) sur 92 départements, le bilan le plus élevé depuis 2003, avec une désagrégation par âge (deux tiers chez les 75 ans et plus), par région et par lieu de décès, établie trois semaines après l'épisode.

Rien de cela n'existe en Tunisie : ni estimation de l'excès de mortalité, ni ventilation par âge, région ou lieu de décès, ni publication en temps quasi réel. Or c'est ce type d'information qui permet de calibrer l'alerte, cibler les populations à risque et évaluer les mesures. La leçon de Santé publique France est aussi la plus dérangeante pour la posture attentiste tunisienne : ces impacts « soulignent l'importance de mettre en place des mesures de gestion et de prévention […] sans attendre d'observer des impacts sanitaires ». Anticiper plutôt que constater : l'exact inverse de la séquence observée en Tunisie.

7. Enseignements tirés et leviers d’action pour les épisodes à venir

La réponse publique observée reste réactive et sectorielle sur l'ensemble de la période. La dépasser suppose deux registres d'action : d'abord installer une gouvernance et une planification du risque, ensuite renforcer la communication et la protection opérationnelles — enrichis ici des enseignements de la seconde partie de l'épisode.

Gouvernance et planification

1 **Un pilotage par l'exécutif.** La chaleur extrême est un risque transversal (santé, travail, énergie, eau, agriculture) : désigner un.e chef.fe de file interministériel.le chargé.e de coordonner l'alerte et la réponse, plutôt que de laisser chaque administration — y compris la STEG et la SONEDE en pleine crise — communiquer isolément.

2 **Un Plan national canicule.** Se doter d'un plan d'action national « chaleur-santé », aligné sur les lignes directrices de l'OMS : gouvernance, système d'alerte, populations à risque, communication, résilience du système de santé, réduction de l'exposition, surveillance et évaluation.

3 **Des plans canicule locaux, portés par les communes.** Chaque commune devrait disposer de son propre plan climat/canicule local — repérage des personnes vulnérables, lieux rafraîchis, mobilisation de proximité.

4 **Un volet spécifique de gestion de crise énergie-eau.** Établir un protocole de communication de crise commun à la STEG et à la SONEDE, avec délai maximal de première prise de parole, distinction claire entre délestage programmé et panne technique, et cadrage explicatif unique évitant la coexistence de récits concurrents entre opérateurs, présidence et Parlement.

5 **Une plateforme numérique de suivi en temps réel.** Développer un canal officiel unique (application/site) de suivi en temps réel des coupures d’électricité et d’eau, des zones et horaires effectifs, des points de fraîcheur ouverts et des consignes sanitaires — accessible aux ménages comme aux entreprises, pour substituer une information fiable au décompte citoyen improvisé sur les réseaux sociaux.

6 **Mettre en place un indicateur de morbidité liée à la chaleur.** Activer une surveillance quotidienne des recours aux soins d’urgence dès qu’un gouvernorat est placé en vigilance orange par l’INM, à partir d’un indicateur combinant les passages pour hyperthermie et coup de chaleur, déshydratation et hyponatrémie, complété par le suivi des atteintes cardiovasculaires, respiratoires, rénales et psychiatriques (effets pouvant perdurer de 3 à 10 jours), afin d’ajuster en temps réel la prévention et la gestion de crise.

Communication et protection

7 **Traduire l'alerte en consignes.** Coupler chaque bulletin de l'INM à des recommandations comportementales diffusées en amont du pic, pas pendant — et présenter explicitement toute reprise de chaleur comme la suite anticipée d'un épisode plutôt que comme un événement nouveau.

8 **Coordonner les émetteurs.** Un dispositif interinstitutionnel parlant d'une seule voix, plutôt que des communiqués isolés et non articulés entre STEG, SONEDE, Protection Civile, Direction Générale des Forêts, etc.

9 **Nommer explicitement les travailleurs·euses exposé·e·s.** Intégrer la main-d'œuvre agricole et de plein air comme public prioritaire, conformément aux recommandations de l'OMS.

10 **Contextualiser la donnée.** Systématiser la comparaison aux normales et aux épisodes passés pour rendre visible le dérèglement climatique.

11 **Intégrer les indicateurs de chaleur nocturne et de persistance.** Ajouter les nuits tropicales/équatoriales et l’indice de chaleur ressentie aux critères de vigilance officiels.

12 **Généraliser le recensement des foyers électro-dépendants.** Étendre à l'échelle nationale le dispositif local de Sidi Bouzid pour les patients sous oxygène et autres équipements médicaux électriques, avec un système de notification préalable des coupures (SMS, applications).

Conclusion

L'épisode caniculaire du 10 au 22 juillet 2026 ne peut pas être lu comme une crise bien gérée. Les institutions tunisiennes ont été, jusqu'au bout, dépassées par les faits : aucune cellule de crise interministérielle n'a été activée, aucun responsable de haut niveau ne s'est durablement exprimé, aucun bilan humain n'a été établi, et les rares progrès — la systématisation, sous pression, de la communication de la STEG — n'ont été ni fiables ni coordonnés. La reconnaissance politique elle-même (syndicale, présidentielle, puis parlementaire) est arrivée tardivement, après un blackout historique, une crise de l'eau généralisée et un bilan que les jeunes médecins estiment entre 150 et 200 morts — que l'État n'a ni confirmé, ni enquêté, ni même reconnu.

Le point le plus grave n'est pas que l'épisode ait été violent : c'est qu'il était parfaitement prévisible. Les données de l'INM, comme la simple mémoire des étés précédents — les cinq années les plus chaudes jamais enregistrées en Tunisie sont toutes postérieures à 2021 — permettaient de le prévoir. Le débat public, lui, a manqué des éléments scientifiques qui l'auraient éclairé : indicateurs de chaleur nocturne et de persistance jamais mobilisés, absence de surveillance sanitaire, causes structurelles de la crise énergétique reléguées derrière l'alibi météorologique. On a préféré subir un aléa présenté comme exceptionnel plutôt que reconnaître une vulnérabilité installée de longue date.

Cette posture attentiste et défaitiste est l'exact contraire du principe qui fonde l'adaptation : anticiper pour réduire l'exposition et la vulnérabilité avant que le dommage ne survienne. Rester dans cette logique a un coût, et ce coût est double : des vies humaines — malades électro-dépendants, personnes âgées isolées, femmes au foyer, travailleur·euses exposé·e·s — et de l'argent, celui du kilowattheure non distribué, des pertes industrielles, du cheptel décimé et d'une réputation économique fragilisée. La Tunisie dispose déjà des données, des cadres internationaux (OMS, UNDRR) et d'un réservoir de bonnes pratiques locales improvisées ; ce qui lui manque n'est ni la connaissance ni les moyens, mais la décision politique de passer d'une gestion réactive de l'urgence à une gouvernance anticipatrice du risque. Car derrière chaque alerte caniculaire se joue, avant tout, la protection des vies humaines et de l'ensemble du vivant.

Sources

1. Institut National de la Météorologie (INM) (2024, juin). Rapport climatique annuel 2023.
2. European Environment Agency (EEA) (2024). Europe's changing climate hazards — Heat and cold: extreme heat.
3. Business News (2026, 22 juillet). Canicule : entre 150 et 200 morts selon les estimations des jeunes médecins (OTJM).
4. Business News (2026, 22 juillet). Canicule et coupures : les jeunes médecins dénoncent le silence du ministère de la Santé.
5. Organisation mondiale de la Santé – Bureau régional de l'Europe (OMS/Europe) (2026). Lignes directrices relatives aux plans d'action chaleur-santé (2e éd.).
6. Algérie Éco (2026, juillet). Bilan des feux de forêt : protection civile.
7. La Presse (2026, 22 juillet). Un incendie toutes les cinq minutes : trois foyers toujours actifs (Protection civile / Direction générale des forêts).
8. Selectra (2026, 15 juillet). Coupures d'électricité Algérie-Tunisie : canicule et blackout.
9. WebManagerCenter (2026, 18 juillet). Coupures d'électricité : quel impact sur l'économie tunisienne ?
10. Institut national de la météorologie (INM) (2026, 8 juillet). Alerte météorologique – vague de chaleur [Publication Facebook].
11. Directinfo (WebManagerCenter) (2026, 13 juillet). Canicule : le ministère de la Santé appelle à la vigilance et rappelle les mesures de prévention.
12. Directinfo (WebManagerCenter) (2026, 15 juillet). Médenine : deux décès après une coupure d'électricité ayant interrompu des appareils d'oxygène.
13. Business News (2026, 16 juillet). Délestages électriques : la STEG annonce les zones concernées.
14. La Presse (2026, 20 juillet). La SONEDE lance un projet exceptionnel pour sécuriser l'approvisionnement en eau à Mornaguia.
15. Météo-France (s. d.). Nuit tropicale [Glossaire météorologique].
16. Santé publique France (2026). Fortes chaleurs et canicule : données de surmortalité (épisode juin-juillet 2026).
17. La Presse (2026, 16 juillet). Le PDG de la STEG : « les coupures d'électricité ne dépassent pas une heure ».
18. Télévision tunisienne (Wataniya 1) (2026, juillet). Prise en charge des coups de chaleur à l'hôpital Mongi Slim (La Marsa) [Vidéo]. YouTube.
19. La Presse (2026, 22 juillet). Jusqu'à 50 % de mortalité dans les élevages de volailles en raison de la canicule et des coupures d'électricité à Sousse.
20. Témoignages citoyens (2026, juillet). Publications sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) relatives à l'épisode caniculaire [compilation de témoignages]. (1) (2) (3) (4) (5) (6)
21. La Presse (2026, 18 juillet). Coupures d'électricité à Sidi Bouzid : un dispositif d'urgence pour les patients sous oxygène.
22. Tunisie Numérique (2026, 21 juillet). Siliana : appel urgent aux patients sous oxygénothérapie à domicile.
23. Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie (ANME) (2026, juillet). Sensibilisation des imams à la maîtrise de l'énergie [Publication Facebook].
24. Kapitalis (2026, 15 juillet). La Tunisie en proie à une crise d'approvisionnement en eau.
25. La Presse (2026, 18 juillet). L'UGTT appelle à un plan d'urgence pour sauver la STEG et la SONEDE.
26. WebManagerCenter (édition arabe) (2026, 19 juillet). Le président de la République qualifie les coupures d'électricité d'« anormales ».
27. La Presse (2026, 21 juillet). ARP : des députés exigent une séance plénière sur le problème des coupures d'électricité.
28. Inkyfada (2026, 20 juillet). Tunisie : la crise de l'électricité en chiffres.
29. Tunisie Numérique (2026, 22 juillet). La STEG autorise l'installation de batteries de stockage photovoltaïque reliées à des onduleurs hybrides.
30. Journal officiel de la République tunisienne (2015, 11 mai). Loi n° 2015-12 relative à la production d'électricité à partir des énergies renouvelables.
31. Tunisie Numérique (2026, 21 juillet). Coupures d'électricité : la FTTH réclame un calendrier fiable et la priorité pour les zones industrielles.
32. La Presse (2026, 18 juillet). Incendie de forêt à la frontière : une intervention tuniso-algérienne évite la propagation des flammes vers la Tunisie.
33. npj Climate Action (2026). How effective are communication strategies for extreme heat in Europe? Nature Portfolio.
34. Africanews (2026, 23 juillet). Extreme heatwave grips Tunisia as wide power cuts fuel frustration.

RESILIENT FUTURES

Think & Do Tank

futuresresilient@gmail.com

+216 28 098 112

© Resilient Futures — Juillet 2026